

Matières et métiers

Par **ElisaCllt**, le **23/11/2014** à **20:26**

Bonsoir,

Étant en terminale L et voulant intégrer l'année prochaine une fac de droit, j'ai d'ores et déjà fait une liste des métiers m'intéressant et auxquels je pourrai accéder dans le droit, suite à une petite visite chez la conseillère d'orientation qui m'a gentiment prêté un livre répertoriant tous les métiers du droit.

Voici cette liste:

- Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation
- Éducatrice de la PJJ
- Greffière des services judiciaires
- Juge (des affaires familiales, de l'application des peines, des enfant, des libertés et de la détention, d'instance et d'instruction)
- Procureure de la République
- Substitut du Procureur
- Avocate
- Généalogiste
- Détective-enquêtrice privée
- Juriste droit de l'environnement

Voilà! et donc voici ma question:

Quels sont les matières qui me seraient plus nécessaires à d'autres pour chacun des métiers (enfin répondez selon ce que vous savez)

Car je sais qu'à un moment il faut se spécialiser, j'aimerais être renseignée dès le début!

Sur-ce, bonne soirée à tous!

Par **steeven2014**, le **23/11/2014** à **20:45**

Avocate : Je dirais toutes(car je suppose que plus tu en sais plus tu es susceptible d'être compétente et plus tu es compétente, plus tu as de possibilité de faire ce que tu veux, de te faire de l'argent, d'être reconnue et respectée dans ton métier...), mais surtout le droit des obligations (ie. Droit des contrats, droit des la responsabilité, régime général des obligations)et la procédure pénale et civil car ce sont les matières obligatoires du concours du barreau. Une recherche sur internet pourra mieux t'éclairer que moi qui, par ailleurs, ne suis qu'en troisième année de licence.

Par Yn, le 24/11/2014 à 11:03

La L1 et la L2 sont des années "tronc commun" en droit, c'est-à-dire que toutes les matières sont imposées. Ces deux années permettent de donner un aperçu général de toutes les facettes du droit afin de pouvoir faire un premier choix en L3 et surtout en M1 (après, tu en auras d'autres à faire, mais tu seras beaucoup plus informée).

Avoir un objectif est une très bonne chose, c'est souvent facteur de motivation et, bien souvent, de réussite. Par contre, il est important de ne pas s'enfermer dans des *a priori* ; d'autant que ces *a priori* sont souvent fondés sur une vision limitée du droit.

Autrement dit, reste ouverte, profite de tes premières années en droit pour découvrir cette belle discipline. Intéresse-toi à tout, le droit évidemment, mais aussi des choses plus générale (l'actu, la politique, etc.). Crois-moi, tu es très très loin d'imaginer tout ce que l'on peut faire en droit.

Il est très probable que tu te passionnes pour des matières dont tu ne soupçonnes même pas l'existence. Il est encore plus probable que tu sois successivement attirée par diverses matières du droit, bref que tes intérêts évoluent... Tu ne seras pas la première, loin de là.

Enfin, il y a évidemment l'influence des résultats, l'université c'est la diversité. Entendons-nous bien : les notes obtenues durant le lycée ne veulent rien - strictement rien - dire. En grandissant, des étudiants moyens deviennent très bons, des bons élèves demeurent de bons étudiants, des bons élèves s'écroulent totalement car ils n'ont pas la maturité suffisante... Bref tous les cas de figure existent. Souvent, les bons étudiants revoient leurs objectifs à la hausse car leurs résultats leur permettent de viser d'excellentes formations (M2 et post-M2), lesquelles débouchent évidemment sur les professions les plus intéressantes.

N'hésite pas si tu as des questions.